



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Identification

Mme MORIZOT PARENT ROSALIE

RUE DEVEVEY

21200 BEAUNE

FRANCE

N° d'adhérent : 20130360067878

Pour le compte de :

SASU ROSALIE MORIZOT PARENT

790 239 412

RUE DEVEVEY

21200 BEAUNE

Période déclarée : 01/01/2017 au 31/12/2017

Date limite de dépôt : 15/05/2018

Déclaration

Formulaire 2572 (applicable à compter du 31/12/2017) p. 2

Impôt sur les sociétés et contributions assimilées
Relevé de solde

I - IS BRUT					
I-A - Impôt sur les sociétés dû au titre de l'exercice					
		Base		Taux	Montant à payer
101	Impôt sur les sociétés (<i>taux normal à 33,1/3%</i>)	0	102	33,1/3%	0
137	Impôt sur les sociétés (<i>taux normal à 28%</i>)	0	138	28%	0
103	Impôt sur les sociétés (<i>taux réduit</i>)	0	104	15%	0
15	Total IS brut (<i>lignes 102 + 136 + 104 + 105 + 106</i>)				0

II - CRÉANCES					
II-A - Créances non reportables et non restituables					
108	IS dû après imputation des créances non reportables et non restituables, dans la limite de l'impôt dû				0
II-B - Créances reportables au titre de l'exercice pour leur montant total et solde des créances reportables des exercices antérieurs					
116	IS dû après imputation des créances reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (<i>ligne 108 - ligne 115</i>)				0
II-C - Créances non reportables et restituables au titre de l'exercice					
119	IS dû après imputation des créances non reportables et restituables dans la limite de l'impôt dû (<i>lignes 116 - 118</i>)				0

RÉCAPITULATIF DES ÉLÉMENTS DÉCLARÉS D'IS ET DES CONTRIBUTIONS ASSIMILÉES					
		Montants restant à payer		Excédents constatés	
01	Impôt sur les sociétés	0	06		0
05	Total des montants restant à payer et des excédents constatés	0	10		0
11	Montant total à payer (<i>Total des montants restant à payer - total des excédents constatés</i>)	0			
134	Montant à payer après imputation d'une autre taxe (<i>lignes 11 - 133</i>)				0
Excédent constaté					
12	Montant total de l'excédent (<i>Total des excédents constatés - total des montants restant à payer</i>)				0
14	Remboursement d'excédent de versement demandé (<i>ligne 12 - ligne 13 - ligne 130</i>)				0